

AIPR ENCADRANT

Code : AIPRE

DURÉE

Initial / Recyclage : 1 jour



OBJECTIFS

Savoir planifier et coordonner les interventions à proximité des réseaux.
Comprendre les documents réglementaires et s'assurer de leur conformité.
Comprendre les obligations réglementaires liées aux interventions à proximité des réseaux
Identifier les types de réseaux et leurs risques spécifiques
Appliquer les bonnes pratiques pour travailler en toute sécurité
Répondre à l'examen permettant d'obtenir l'attestation de compétences AIPR

PRÉREQUIS

Être apte médicalement
Avoir plus de 18 ans

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne de type maîtrise d'ouvrage ou maîtrise d'œuvre devant intervenir en préparation ou suivi des projets Pour les chantiers de travaux, au moins un salarié de l'exécutant des travaux doit être identifiable comme titulaire de l'AIPR Encadrant

RECOMMANDATIONS ET OBLIGATIONS LÉGALES

Arrêté du 22/12/2015
Validité de l'AIPR suite à réussite au QCM : 5 ans

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pédagogie alternant théorie et pratique
Remise d'un livret stagiaire
Quizz et tests

PROGRAMME

Cadre réglementaire :

Décret anti-endommagement (22 décembre 2015) et obligations légales des intervenants.
Rôles et responsabilités des opérateurs, encadrants, et concepteurs.
Importance des documents administratifs (DT, DICT, ATU).

Les types de réseaux et leurs caractéristiques :

Réseaux électriques, gaz, eau, télécommunications, chauffage urbain.
Identification des contraintes techniques et des dangers associés (électrocution, explosion, coupure de service).

Prévention des risques :

Gestes et postures pour limiter les accidents.
Consignes de sécurité générales sur les chantiers.

Les procédures d'urgence :

Conduite à tenir en cas d'endommagement d'un réseau.
Signalement et premiers secours en cas d'accident.

Planification des interventions :

Organisation des travaux à proximité des réseaux.
Analyse des risques et mise en place de mesures préventives.

Documents réglementaires :

Vérification des DT et DICT, et leur rôle dans la coordination des travaux.
Gestion des autorisations et respect des délais réglementaires.

Communication et coordination :

Rôle de l'encadrant dans le relais d'information entre le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre, et les opérateurs.
Suivi et contrôle des équipes sur le terrain.

Examen AIPR Encadrant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Test théorique QCM